

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **107 (1981)**

Heft 21: **SIA, no 5, 1981**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours

Organisateur	Sujet PW: concours de projet IW: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Communes de Montana et Randogne VS	Aménagement de zones sportives et touristiques, IW	Architectes et spécialistes en matière d'aménagement du territoire, citoyens suisses ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1981	30 octobre 81 (15 mai 81)	8/81 B 43
Etat de Genève	Aménagement des terrains de l'ancien Palais des Expositions, Plainpalais, Genève, IW	Architectes ayant élu domicile dans le canton de Ge- nève avant le 1 ^{er} janvier 1979 et architectes genevois quel que soit leur domicile	30 octobre 81 (29 mai 81)	11/81 B 58
Gemeinde Windisch AG	Dorfzentrum, IW	Alle im Kanton Aargau seit dem 1. Januar 1980 nie- dergelassenen oder heimatberechtigten Fachleute	11 décembre 81 (17 juillet 81)	
Schulgemeinde Zumikon ZH	Erweiterung der Schulanlage und Dreifachturnhalle, PW	Selbständigerwerbende Fachleute, die seit mindestens dem 1. Januar 1981 ihren Wohn- oder Geschäftssitz in Zumikon haben oder in Zumikon heimatberechtigt sind	14 décembre 81 (6-10 juillet 81)	
Direktion der öffentlichen Bauten des Kantons Zürich	Limmatübergang der Städtischen Nationalstrasse SN 1.4.2. samt Tunnelportal und städtebaulicher Gestaltung des Gewerbeschulquartiers	Arbeitsgemeinschaften von Architekten, Ingenieuren und Landschaftsarchitekten, die seit mindestens dem 1. Januar 1979 im Kanton Zürich niedergelassen sind (Wohn- oder Geschäftssitz) oder das Bürgerrecht in Gemeinden des Kantons Zürich haben	18 décembre 81 (31 juillet 81)	
Revue d'architecture "Architectural Review"	Conception d'une joaillerie IW	Concours international ouvert aux architectes et de- signers. (Renseignements: The Architectural Press, 9 Queen Anne's Gate, London SW1H 9BY ou Toby Rodes Consultants, 4052 Bâle, tél. 061/23 45 10)		
Formica Plastics	Formica 1981 Design Competition (Ouvrages utilisant des plaques en résine synthétique)	Architectes et designers de Belgique, Luxembourg, France, Pays-Bas, Espagne, Suisse, Grande-Bretagne et Allemagne (RFA). (Renseignements: Formica SA, 9205 Waldkirch, tél. 071/98 10 60)		
Département des travaux publics du canton de Berne	Immeuble administratif de district à la rue de l'Hôpital à Bienne, PW	Tous les professionnels ayant leur domicile privé ou professionnel dans les districts d'Aarberg, Bienne, Bü- ren, Courtelary, Cerlier, Moutier, La Neuveville ou Nidau depuis au moins le 1 ^{er} janvier 1981	1 ^{er} mai 1982 (10 nov. 1981)	

Nouveaux dans cette liste

Commune de Lausanne	Construction de logements à La Grangette, Lausanne, IW	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat à la date de l'inscription, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1981 ou originaires du can- ton	15 janvier 82 (12-30 oct. 81)	
Commune de Lausanne	Construction de logements à Praz Séchaud, Lausanne	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat à la date de l'inscription, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1981 ou originaires du can- ton	15 janvier 82 (12-30 oct. 81)	
Regionale Verkehrsbetriebe Baden-Wettingen	Bushof in Wettingen, PW	Architekten, die seit dem 1. Januar 1979 im Kanton Aargau Wohn- oder Geschäftssitz haben	1 ^{er} mars 82	
Bürgergemeinde Bern	Überbauung Areal Kocherspital, PW	Architekten, die das Bürgerrecht der Bürgergemeinde Bern besitzen und seit dem 1. Januar 1980 Wohn- und Geschäftssitz in der Schweiz haben	15 mars 82	

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organi-
sateurs des concours.

¹ Organe officiel en langue allemande de la SIA.

Carnet des concours

Bâtiment administratif d'arrondissement à Bienne

La Direction des travaux publics du canton de Berne, représentée par le Service cantonal des bâtiments, organise un concours pour l'obtention de projets concernant la construction d'un bâtiment administratif d'arrondissement, rue de l'Hôpital 20, à Bienne, conformément à l'article 6 du règlement SIA 152.

Sont autorisés à participer au concours tous les professionnels ayant leur siège social ou leur domicile depuis le 1^{er} janvier 1981 dans les districts de Aarberg, Bienne, Büren, Courtelary, Cerlier, Moutier, La Neuveville ou Nidau. Lors du retrait du dossier, les candidats devront être en mesure de prouver qu'ils sont habilités à concourir. Les membres du jury (formé en majorité d'architectes) sont MM. U. Hettich, architecte cantonal, Berne (président), E. M. Buser, architecte municipal, Bienne, D. Herren, architecte, Berne et H. U. Reist, administrateur des domaines du canton de Berne, Berne; le suppléant est M. R. Baumann, architecte et planificateur, Brougg-Windisch. La table des prix s'élève pour 6 à 7 prix à 50 000 francs. Une somme sup-

plémentaire de 10 000 francs est en outre disponible pour des achats.

Programme: construction d'un bâtiment administratif d'arrondissement pour environ 190 postes de travail et des locaux attenants habituels, dans le voisinage immédiat de la Préfecture de Bienne (qui a déjà été restaurée).

Délais: les dossiers doivent être demandés par écrit jusqu'au 10 novembre 1981 auprès du Service cantonal des bâtiments, Kasthoferstrasse 21, 3006 Berne. Joindre à la demande une copie du récépissé postal pour le paiement de 100 fr. à la Comptabilité cantonale, portant la mention « Mise au concours, rue de l'Hôpital 20, à Bienne », CCP 30-406 Berne. Les dossiers peuvent être retirés du 30 novembre 1981 au 3 décembre 1981, de 15 h. à 17 h., auprès de M. Peter Wittwer, maquettiste, Zähringerstrasse 42, 3011 Berne, contre présentation du récépissé postal mentionné ci-dessus.

Remise des projets d'ici le 1^{er} mai 1982, des maquettes d'ici le 15 mai 1982.

L'architecte cantonal Urs Hettich, Direction des travaux publics du canton de Berne, Service des bâtiments, 3006 Berne, Kasthoferstrasse 21, tél. 031/43 03 33.

EPFZ

Pollution and Quality Control of Ground Water

8-12 mars 1982, EPFZ, Höggerberg, Zurich

Le cours s'adresse aux ingénieurs civils et ruraux, hydrologues, géologues et aménagistes, qui sont intéressés à la projection et l'exploitation de systèmes de nappes souterraines dont la qualité de l'eau est spécialement importante. Les thèmes principaux du cours sont: le courant dans la zone saturée et la zone non saturée, la propagation de polluants, le transport de chaleur, questions

de qualité de l'eau, bases géochimiques, mesures de protection et méthodes d'exploitation. Une importance particulière sera donnée à l'évaluation et l'application de stratégies pour la protection des nappes souterraines. Le cours sera donné en anglais par les professeurs J. Bear, Technion, Haïfa, Israël, et W. Stumm, EPFZ, ainsi que par M. R. Schwarzenbach, D^r ès sc., EPFZ. Délai d'inscription: 31 janvier 1982.

Frais d'inscription: Fr. 700.— (documentation y comprise). Informations complémentaires auprès de l'Institut d'hydromécanique et d'aménagement des eaux, Ecole polytechnique fédérale, Höggerberg, 8093 Zurich.

Actualité

Le plus grand laboratoire marin du monde

Le laboratoire marin le plus grand et le mieux équipé du monde vient d'être inauguré à Trondheim. Les bassins d'essais du laboratoire sont presque aussi longs qu'un terrain de football, aussi profonds qu'une maison de trois étages et contiennent 32 000 t d'eau dans laquelle on peut simuler et étudier les vagues, le vent et le courant. On peut y observer comment les plates-formes pétrolières et les navires se comportent lorsqu'ils doivent faire face aux conditions les plus extrêmes que l'on puisse rencontrer dans les différentes mers du monde.

L'équipement pour la lutte anti-pollution peut également être essayé dans ce grand bassin artificiel qui a coûté 20 millions de dollars US.

Le bassin possède un faux fond en acier pouvant être abaissé ou relevé afin de créer des conditions aussi réalistes que possible par des profondeurs variables. Les modèles de navires essayés dans le bassin sont équipés de télémesure par radio et d'instruments de mesure modernes. Les mesures sont dirigées sur un centre de contrôle et de recherches à l'une des extrémités du bassin. Tout y est enregistré et traité par ordinateur, pour établir comment les modèles fonctionnent dans des conditions différentes. Ce laboratoire marin constitue le dernier maillon d'un centre technique maritime commencé en 1976. Ce centre a coûté environ 33 millions de dollars et compte environ 300 employés et 150 étudiants. Le bassin sera exploité en collaboration par l'Institut de recherches maritimes de Norvège, le Laboratoire des ports et rivières et la Fondation pour la recherche industrielle et technique (SINTEF). Cette collaboration forme les Laboratoires hydrodynamiques de Norvège (NHL). M. Håvard Berge, directeur du NHL, annonce que les commandes de travaux abondent et que les listes sont pleines pour

longtemps, ce qui signifie que les recettes couvriront les dépenses pendant un an. Les travaux les plus importants devraient provenir de l'industrie pétrolière; NHL a déjà passé contrat pour procéder à des essais sur un modèle de plate-forme en acier en eau profonde pour le compte d'un groupe de grandes compagnies pétrolières internationales.

Radar avancé pour l'étude de l'aurore boréale

La plus grande installation radar au monde, prévue pour l'étude des couches supérieures de l'atmosphère dans la région des aurores boréales, vient d'être inaugurée à Tromsø par le roi de Suède Carl Gustaf. Cette installation baptisée *Eiscat* est le résultat d'une collaboration entre six pays européens. Les installations d'émission et de réception sont placées à Tromsø; des récepteurs ont également été construits et placés dans la partie suédoise et finlandaise de la calotte nordique. L'installation radar est très sensible et peut par exemple enregistrer des électrons de la taille d'une pièce américaine de dix cents (dime), situés à 2000 km dans l'espace.

Cette nouvelle installation a de nouveau démontré la place de premier rang qu'occupent la Norvège et la calotte nordique dans le domaine mondial de la recherche sur l'aurore boréale.

En peu de mots, on peut dire que l'installation envoie des ondes radio dans l'espace. Celles-ci se heurtent alors à une couche réfléchissante qui les renvoie sur l'antenne de l'appareil de réception. Un ordinateur peut alors analyser le contenu des signaux qui décrit ce qu'ils ont rencontré sur leur route. Les ondes radio ramènent donc des renseignements sur la ionosphère et sur les phénomènes solaires ou dans l'espace immédiat autour de la terre qui influencent la ionosphère.

Eiscat ne servira qu'à des recherches de base.

Congrès

Concevoir et dimensionner avec les géotextiles

Novembre/décembre 1981

Les sociétés Rhône-Poulenc et Prodo organisent comme suit différentes séances d'étude suivies de discussions. Les séances commencent à 10 h.:

- mardi 24 novembre, à Sion, Lycée-Collège des Creusets, rue Saint-Guérin 34;
- mercredi 25 novembre, à Lausanne, Ecole polytechnique fédérale, avenue de Cour 33;
- jeudi 26 novembre à Genève, Ecole technique supérieure, rue de la Prairie 4;
- mercredi 9 décembre à Neuchâtel, Centre de formation professionnelle du littoral neuchâtelois, Maladière 84;
- jeudi 10 décembre à Fribourg, Ecole d'ingénieurs, rue du Musée 4.

Conférenciers: M. Olivier Gicot, ingénieur civil diplômé EPF/SIA/ASCE, M.Sc. en mécanique des sols (MIT, USA), et M. Jacques Perfetti, D^r sc., vice-président du Comité français des géotextiles.

Les géotextiles sont des matériaux qui ont acquis après plus de 10 ans d'expérience leurs lettres de noblesse... Pourtant, on peut parfois déplorer que ces matériaux ne soient pas encore

régis par des normes et règles techniques d'emploi, permettant d'utiliser au mieux leurs possibilités dans la conception et la réalisation d'ouvrages de génie civil. Les conférenciers, en s'appuyant notamment sur les travaux des Comités suisses et français des géotextiles, se proposent de traiter des points suivants:

- Historique et développement
- Présentation et description
- Rôles, fonctions et propriétés
- Méthodes d'essais
- Dimensionnement et choix.

EPFL

Conférence

L'Association suisse pour la technique du soudage (St. Alban-Vorstadt 95, 4006 Bâle, tél. 061/23 39 73) annonce pour jeudi 29 octobre 1981 à 17 h. une conférence publique et gratuite sur la formation en soudage en France — rôle de l'Institut de soudure, qui sera donnée par M. H. Granjon, directeur Recherche/Enseignement de cet institut, à Paris.

Cette conférence aura lieu à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, salle B 7 (rez-de-chaussée), av. de Cour 33, Lausanne.